

Honoraires de transaction TTC* à la charge de l'acquéreur

(* Dont T.V.A. : taux en vigueur de 20%)

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Commercial / Industriel
Jusqu'à 75.000 €	15 % avec un minimum De 3.000 €	17 % avec un minimum De 3.000 €
De 75.001 € à 150.000 €	10,2 %	12,2 %
De 150.001 € à 300.000 €	6,7 %	8,2 %
De 300.001 € à 500.000 €	5,7 %	7,2 %
De 500.001 € à 700.000 €	5,2 %	6,2 %
De 700.001 € à 900.000 €	4,7 %	5,7 %
De 900.001 € à 1.100.000 €	4,2%	5,2%
Au-delà de 1.100.000 €	3,7 %	4,7 %
Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat		

Estimation offerte et confidentielle sous 48 heures

Ces honoraires comprennent les prestations suivantes :

- Mise en valeur de votre bien avec un Shooting photos haute définition
- Réalisation d'une affiche vitrine de type A3 ou A4
- Création du dossier commercial
- Apport de votre bien au FICHER COMMUN ORPI (toutes les agences de la région présenteront votre bien à leurs acquéreurs)
- Diffusion de votre bien sur nos supports web
- Recherche active des acquéreurs potentiels et entretien préalable avant chaque visite (motivation, solvabilité)
- Suivi des actions commerciales et compte-rendu des visites
- Rédaction et signature du compromis de vente
- Suivi vendeur/acquéreur et notaire jusqu'à l'acte authentique

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Saint-Charles – 149, rue Saint-Charles, 75015 PARIS

SAS FLAM-GL Immo au capital social de 10.000 € RCS PARIS n°798 150 686 code NAF 6831Z

Carte Professionnelle délivrée par la CCI de Paris Île-de-France T/G n° CPI 7501 2017 000 017 542

Garantie : 120.000 euros T / 200.000 euros G SOCAF, 26 avenue de Suffren 75015 PARIS

Honoraires au 23 novembre 2019

La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraires de location et de gestion

Locaux d'habitation vide ou meublée soumis à la loi du 06 juillet 1989 (Honoraires TTC Dont T.V.A. : taux en vigueur de 20%)			Gestion Locative
	Etats des lieux	Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail	Frais d'entremise et de négociation <i>A la charge exclusive du bailleur</i>
Locataire *	3 € TTC / m² De surface habitable	12 € TTC / m² De surface habitable	-
Propriétaire *	3 € TTC / m² De surface habitable	12 € TTC / m² De surface habitable	400 €

5 % H.T. ou 7 % H.T.*
*** Service Confort ou Privilège**
*En fonction du contrat choisi
 (Nous consulter)*

Garantie des loyers impayés
 2,5 % ou 2,7 % TTC **
sur les loyers encaissés charges incluses
 ** *En fonction du contrat choisi
 (Nous consulter)*

** Ces honoraires sont susceptibles d'être révisés chaque année dans les conditions définies par décret*

Honoraires Location Hors loi du 06 juillet 1989 (Honoraires TTC Dont T.V.A. : taux en vigueur de 20%)	
Parking	1,5 mois de loyer charges comprises par partie**
Location résidence secondaire – Location à une personne morale	1 mois de loyer charges comprises par partie**
Local commercial / Usage professionnel	3 mois de loyer charges comprises à la charge du locataire

**** Propriétaire et locataire**

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Saint-Charles – 149, rue Saint-Charles, 75015 PARIS

SAS FLAM-GL Immo au capital social de 10.000 € RCS PARIS n°798 150 686 code NAF 6831Z
 Carte Professionnelle délivrée par la CCI de Paris Île-de-France T/G n° CPI 7501 2017 000 017 542
 Inscription à l'ORIAS sous le numéro d'immatriculation 18006846
 Garantie : T : 120.000 euros / G : 200.000 euros SOCAF, 26 avenue de Suffren 75015 PARIS

Honoraires au 1^{er} janvier 2020

La délivrance d'une note est obligatoire.